



VINCENT DELAHAYE

SÉNATEUR DE L'ESSONNE LIBRE & INDÉPENDANT

@v_delahaye



| News Sénat - novembre 2025 |

Dette = plus de 11 années d'impôts et de taxes !



La dette publique atteint désormais 3 416 milliards, soit l'équivalent de plus 11 années de recettes fiscales. Les travaux interrompus (par la dissolution) de la commission d'enquête de 2024 sur la dette ont clairement montré que la dette supplémentaire d'environ 1000 milliards depuis 8 ans provient à 34 % de recettes fiscales abandonnées sans

économies en face, 25 % du « quoi qu'il en coûte » et 40 % du déficit structurel de notre système de retraites. Nous ne pouvons plus poursuivre la même stratégie qu'au cours des cinquante dernières années : toujours plus de dépenses et de nouveaux impôts. C'est ce qui nous conduit à emprunter 310 milliards en 2025, dans un contexte où les taux dépassent désormais 3,5 % ! Les intérêts de la dette vont devenir le 1er poste du budget de l'État. Comme vous allez le voir dans la vidéo ci-dessous, la situation me noue la gorge au point que j'ai dû boire un grand verre d'eau avant de prendre la parole. Le Ministre ne répond malheureusement pas à mes questions malgré la gravité de la situation. Jusqu'à quel point pourrons-nous continuer ainsi sans perdre la confiance des investisseurs ou nous placer sous contrainte extérieure ? Je crois toujours qu'il est temps d'explorer résolument la voie qui n'a jamais été tentée en France et que je soutiens depuis des années : la baisse de la dépense publique.

Un déficit toujours élevé qui met en danger la Sécurité sociale



Après deux années d'amélioration en 2022 et 2023, le déficit se creuse de nouveau et atteindrait 23 milliards en 2025, sans crise sanitaire ni choc économique majeur pour l'expliquer. Cette dérive menace la solidarité intergénérationnelle en faisant peser sur les générations futures le poids d'une dette croissante. Les dépenses progressent plus vite que les recettes (conjoncture, vieillissement et indexation des prestations sur l'inflation). S'y ajoutent des dépenses nouvelles non financées, dont le Ségur de la santé (+ de 13 milliards par an) ! La dette sociale ne peut plus être transférée à la Cades, déjà saturée. Les déficits s'accumulent donc à l'Acoss, qui ne peut emprunter qu'à court terme, avec un plafond fixé à 83 milliards en 2026 : une situation risquée pour la stabilité de nos comptes sociaux. Les prévisions retenues pour 2026 apparaissent fragiles et plusieurs mesures d'économies ou de recettes ont été supprimées à l'Assemblée nationale. Face à ce constat, un appel est lancé pour engager rapidement des réformes structurelles, clarifier la présentation des comptes (notamment des branches avant refinancements entre administrations) et rétablir une trajectoire de responsabilité budgétaire afin de préserver durablement notre système de protection sociale.



[Mon Intervention en vidéo](#)



[Mon intervention en vidéo](#)

Si la France était un foyer !

Pour trouver une analogie compréhensible, si l'Etat était une famille gagnant 3 000 € par mois, elle dépenserait 4 500 €, avec une dette de 430 000 euros qui augmenterait chaque année de 18 000 euros. Pour l'instant, maman et papa très riches, « l'Europe », restent les garants de nos dérives. C'est cette image simple qui résume l'état de nos comptes. Le projet de loi de finances de fin de gestion pour 2025 (PLFG : le texte qui fixe chaque année les recettes et les dépenses de l'État) affiche un déficit de 5,4 %. C'est moins mauvais que prévu, mais toujours au-dessus de la trajectoire promise. L'amélioration provient surtout malheureusement de nouvelles recettes fiscales, alors que la dépense publique continue de progresser fortement : +45 milliards en 2025. Pour retrouver des marges de manœuvre, l'effort doit porter sur la maîtrise des dépenses. Sans cela, notre « famille France » restera sous perfusion, au détriment de notre avenir collectif. Voici mon intervention dans laquelle j'offre mon dernier livre sur les économies à la Ministre !



Mon intervention en vidéo

« Des économies, en veux-tu, en voilà » : disponible partout depuis la mi-novembre

Supprimer l'intercommunalité plutôt que de taxer toutes les collectivités



Depuis plusieurs années, l'État réduit notre pouvoir de décision en supprimant des ressources fiscales essentielles (taxe d'habitation, CVAE...), alors même que nos habitants nous demandent des services publics de proximité efficaces.

Dans ce contexte, je souhaite ouvrir un débat essentiel sur le rôle, le coût et la pertinence des intercommunalités. Crées pour mutualiser et gagner en efficacité, elles se sont transformées en un échelon administratif lourd, coûteux et dont le périmètre s'est élargi au point de multiplier les doublons avec les communes. Les chiffres sont parlants : 125 000 agents supplémentaires en dix ans, un budget global compris entre 60 et 70 milliards. Ayons le courage d'examiner une solution simple : supprimer l'intercommunalité en recentrant la coopération intercommunale autour de syndicats plus souples. À défaut, concentrons l'effort budgétaire sur cet échelon tout en maintenant la CVAE. Pour les intercommunalités, cela aurait l'avantage de recréer un lien avec la richesse du territoire et donc d'inciter au développement économique.



Mon livre «*Des économies, en veux-tu, en voilà*» part d'un constat clair : la France dépense bien plus qu'elle ne gagne. J'y présente des propositions concrètes pour rendre l'action publique plus efficace sans alourdir la fiscalité : administration simplifiée, politiques évaluées et trajectoires de dépenses maîtrisées. Le livre est disponible en ligne afin que chacun puisse s'en saisir et participer à la réflexion. Je souhaite recueillir vos commentaires et connaître vos mesures préférées, pour disposer d'un retour concret sur mes propositions et nourrir le débat. N'hésitez pas à m'écrire directement !



Mon livre disponible ici



Retrouvez l'article d'Acteurs Publics

Bien cordialement
Vincent

Libres et indépendants pour l'Essonne
Jocelyne Guidez et Vincent Delahaye à votre disposition
v.delahaye@senat.fr
www.vincentdelahaye.com

Sénat : 15 rue de Vaugirard 75006 Paris - tel : 01.42.34.48.27

